

Saint-Denis, le 17 février 2023,

A l'attention de M. Hanotin, Maire de Saint-Denis  
En copie à Mme Temel, Maire adjointe à l'enseignement élémentaire

Monsieur le Maire,

Nous, parents des écoles de Saint-Denis concernées par le changement du service de propreté, soutenus par les parents élus délégués de plusieurs autres écoles, alertons sur la situation sanitaire des établissements de nos enfants.

Vous avez souhaité remplacer dans nos écoles les agent.e.s territoriaux dédié.e.s au ménage par une société privée. Ce nouveau « service » est mis en place depuis le mois de septembre dans certaines écoles, depuis peu dans d'autres et à terme il devrait être généralisé à l'ensemble de nos écoles.

Cette décision a d'abord un impact humain car c'est une partie de l'équipe éducative que vous avez retirée dans nos écoles. Ces agent.e.s étaient présent.e.s au quotidien, ils/elles étaient connu.e.s de nos enfants dont ils/elles prenaient soins autant que des locaux de l'école. Ce n'est plus le cas avec le système d'une société privée qui envoie dans les écoles des personnels interchangeables et précaires (personnels sous pression, peu d'heures de travail,...). Certain.e.s d'entre nous avons exprimé clairement en conseil d'école de juin 2022 notre désaccord quant à un tel choix.

Lors du premier conseil d'école à l'école Jules Guesde, les élèves délégués, les parents délégués et les enseignants ont tiré la sonnette d'alarme. L'école était de plus en plus sale depuis la mise en place du nouveau service. Les deux listes de parents d'élèves de l'école et l'équipe éducative ont écrit collectivement pour demander une intervention de la Mairie, mais aussi une « évaluation collective », c'est-à-dire une évaluation qui inclut les usagers de l'école. A ce courrier, une réponse a été faite, indiquant que la situation de détérioration de l'entretien est bien reconnue, mais que les échanges menés avec votre prestataire auraient suffi à inverser le délabrement subi par les enfants et qu'une augmentation des passages du prestataire serait même enregistrée par vos soins. Et, aucun mot sur la demande d'évaluation collective ... Pourtant, ce n'est pas le cas. Les retours quotidiens des enfants de Jules Guesde en attestent, la situation ne semble pas évoluer positivement, notamment concernant l'entretien des toilettes.

Le cas de l'école Jules Guesde n'est pas un cas isolé, **la dégradation du service et de la propreté touche toutes les écoles concernées par ce nouveau dispositif et signataires de ce courrier**. Malgré les alertes des parents et des équipes éducatives dans de nombreuses écoles de la ville, les problèmes quotidiens restent les mêmes.

Les conséquences médicales et psychologiques pour les élèves perdurent (infections urinaires, constipations, maux de ventre, anxiété, etc...).

Le contact avec les usagers et la proximité citoyenne permettraient pourtant à la Mairie de vérifier l'efficacité des politiques publiques décidées.

Par ce courrier, **nous exigeons de la Mairie qu'elle réponde à notre demande d'évaluation collective de ce service à travers un temps d'échange ouvert aux parents et enfants de la ville**. La Mairie ne peut pas faire le choix d'exclure les personnes directement concernées par ces problématiques trop souvent négligées, qui relèvent de leur compétence.

Dans l'attente d'une réponse rapide de votre part, veuillez agréer Monsieur le Maire l'expression de nos respectueuses salutations.

Les parents élus délégués des écoles

|                     |               |                |              |
|---------------------|---------------|----------------|--------------|
| Jules Guesde (FCPE) | Maria Casarès | Taos Amrouche  | Jules Vallès |
| Honoré de Balzac    | Calmette      | Victor Hugo    | Gutenberg    |
| Daniel Sorano       | Pierre Sépard | Paul Langevin  | Les Gueldres |
| Du Stade            | Marville      | Opaline-Lacore |              |

### **À Vallès,**

Nombre de parents se plaignent que leurs enfants doivent se retenir d'aller aux toilettes, s'empêcher d'y aller, ne se sentent pas à l'aise à cause des conditions d'hygiène et des papiers, kleenex jonchant sur le sol. Pourtant certaines toilettes sont entièrement neuves (livraison en novembre) mais ne sont pas suffisamment ou pas entretenues - les ampoules non changées - absence de papier toilette et de savon - présence de rats dans la cour - le ménage est globalement moins sérieux et les conditions d'hygiène dégradées par rapport à l'an dernier. Ces dégradations en termes d'entretien sont probablement liées au changement de personnel, à la réduction des heures de ménage et à l'investissement de ces agents moins concernés par les élèves et l'école que précédemment.

### **À Calmette,**

Même situation dénoncée depuis des mois en conseil d'école auprès de Mme Sandrine MARTINIE-JAMAR qui "fera remonter".

Force est de constater que rien n'y fait.

Ce sujet sera de nouveau abordé lors du conseil d'école le 14 février.

### **À Victor Hugo,**

La qualité du ménage effectuée depuis la privatisation du service est un point qui a été longuement discuté à l'occasion du premier conseil d'école de l'année, au détriment des chantiers pédagogiques qui devraient être traités en priorité.

### **À Gutenberg**

Nous rencontrons les mêmes difficultés à l'école GUTENBERG, (ménage mal fait ou pas fait et à des horaires où les enfants sont souvent présents).

Lors du dernier conseil d'école la mairie nous a dit que nous étions une école "TEST".

### **À Langevin**

- il n'y a plus de personnel d'entretien pendant la classe;
- baisse du nombre d'heures d'entretien: 10 au lieu de 14
- Chaque jour 1 heure (mercredi 7h-8h, autres jours 12h30-13h30) pour une personne pour faire l'ensemble des toilettes (17 sanitaires comprenant 1 douche, 31 toilettes, 10 urinoirs, 64 lavabos) + 3 heures pour trois personnes (17h-20h) pour faire l'ensemble de l'école (RDC + 2 étages, 2 préaux, 20 classes, salle des maîtres, centre de loisirs, cantine, couloirs...).

Invasion de souris sur l'école depuis deux semaines.

### **À Casarès**

L'école a été fermée en décembre. La société a été sommée de venir faire un grand ménage et des pénalités financières lui ont été imposées.